

5<sup>e</sup> permanence  
Lundi 26 février 2024 de 14h30 à 17h30.

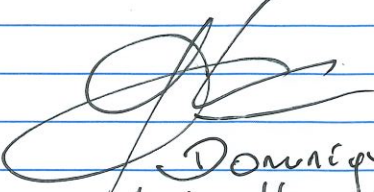
Ce projet sur le délaissé de l'autoroute A20 en niveau de sa situation sera une ~~tracé~~ dans ce paysage ouvert avec une visibilité importante depuis le pech rebon, le village de Lachapelle Haute et de Lachapelle Basse.

Nos paysages sont des éléments importants de notre patrimoine qui il faut absolument préserver. Le lot doit rester une territoire touristique notre économie locale en dépend -

Par rapport au volet agrovoltaïque puisque le pâturage par des moutons est évquée. Il est regrettable qu'il n'y ai pas eu de travail en collaboration avec la chambre d'agriculture. Il faut souligner que ces terrains agricoles auraient pu avant de rejoindre la société Vinci être ou moins proposé aux agriculteurs -

Néanmoins sur des projets agrovoltaïque voisins un jeune agriculteur va être ~~est~~ installé avec la restructuration d'une exploitation oune il serait vraiment souhaitable qu'il puisse aussi entretenir ce parc Vinci.

En outre je déplore le manque de concertation autour de ce projet, le déficit d'études préalables, le non respect de l'avis de la commune et la non consultation préalable des riverains ainsi que l'absence de rejets économiques par le territoire -

  
Dominique CHAMBON  
Lachapelle Basse